



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Délégation Régionale Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue**

Réf N° 2024-CAC CFC
Affaire suivie par :
Michel Deganis
Tél. : 04 56 52 46 35
Mél : ce.dafpic@c-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ N°2024-06-28

**Relatif à la liste d'aptitude aux fonctions de conseiller en formation continue
pour l'année scolaire 2024-2025**

La rectrice de l'académie de Grenoble,

Vu le décret n° 90-426 du 22 mai 1990 et la note de service n° 90-129 du 14 juin 1990 relatifs à l'exercice des fonctions de conseiller en formation continue ;

Vu l'arrêté du 14 juin 1990 relatif aux commissions académiques consultatives compétentes à l'égard des conseillers en formation continue ;

Après consultation de la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue, réunie le 28 juin 2024 ;

Arrête :

Article 1 :

La liste d'aptitude aux fonctions de conseiller en formation continue pour l'année scolaire 2024-2025 est composée des personnes dont les noms suivent :


- ALBRIEUX Marine
- ANTOINE Emmanuelle
- BARNIER Aurélie
- BUAT-MENARD Valentin
- CHAMBLAY Julien
- GIPPET Sandrine
- PUJAS Caroline
- VIRONE Cristina

Article 2 :

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pourront être nommés conseillers en formation continue pendant l'année scolaire 2024-2025 dans la mesure où un poste déclaré vacant leur sera proposé.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.


Hélène Insel